

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.  
Un an.....\$2.00  
Six mois.....\$1.00  
Trois mois.....\$0.50

L'abonnement est strictement payable d'avance.

# LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

AVIS

Toutes les lettres qui regardent l'administration du journal—abonnements, changements d'adresse, annonces, etc—doivent être adressées aux administrateurs.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

J.P.Tardivel, Propriétaire et Redacteur en chef

Bureaux et Ateliers. 96 Rue S.Joseph S.Roch.

Administrateurs, L.Drouin & Frere

QUEBEC.

SAMEDI 13 JUILLET 1889

LE DISCOURS DE M. DE MUN

Dans la séance du 8 juin, après avoir répondu aux chiffres de M. Jules Ferry; après avoir démontré que, seulement pour les traitements, la laïcisation des écoles a augmenté les dépenses de cinq millions et demi par année; après avoir indiqué de nombreux faits qui prouvent que la neutralité n'est qu'un titre menteur et que l'école laïque est devenue, en France, synonyme d'école impie, M. le comte de Mun aborde, en ces termes, les avances du chef opportuniste :

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Mais je ne veux pas me laisser aller sur ce sujet, parce que j'ai hâte d'arriver au vif de la discussion, et de dire enfin tout ce que j'ai contenu, hier, pendant trois heures, en écoutant, en voyant M. Jules Ferry lorsqu'il était à la tribune.

Vous avez terminé votre discours, monsieur Jules Ferry, en parlant de la paix religieuse. Vous !

Et c'est appuyé sur cette œuvre scolaire, inutile pour les développements de l'instruction, désastreuse pour les finances, sur cette œuvre qui blesse directement la liberté des consciences et des familles et qui n'a d'objet précis que la déchristianisation légale et méthodique du pays; c'est appuyé sur cette œuvre, comme sur un piédestal, que vous êtes venu, vous monsieur Jules Ferry, vous présenter devant le pays comme le représentant d'un gouvernement capable de lui donner la paix religieuse !

C'est tout l'objet de votre discours, ce qui lui donne sa grande importance et qui en fait le couronnement d'une campagne commencée depuis plusieurs mois, dans la presse, dans les réunions, dans les banquets, à l'hôtel Continental, à Saint-Dié, à l'Association républicaine, où vos amis et vous répétez une apologie dont la conclusion évidente est la prétention de ressaisir, pour le plus grand bien de la république et du pays, le pouvoir qui vous a échappé. (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. JULES STEEG.—Ce n'est pas la question ! (Rires ironiques à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Comment ! ce n'est pas la question ? Mais je me demande, messieurs, s'il y a une autre question en ce moment pour nous, pour tous ceux qui sont ici, pour tous ceux qui nous écoutent au dehors, que la question soulevée par la réappatition de M. Jules Ferry à la tribune ? (Très bien ! très bien ! à droite.)

J'ai dû, il est vrai, pour entrer dans le débat, répondre à M. Jules Ferry sur la question d'enseignement primaire ; mais vous le sentez bien, vous n'en doutez pas, c'est l'évidence même, ce n'est pas pour cela seulement que je suis monté à la tribune : j'y suis monté pour répondre à la partie politique de son

discours et aux offres de paix religieuse qu'il nous a faites.

Si ce n'était pas là la question, il ne me resterait qu'à descendre de la tribune. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Eh bien ! c'est à cette prétention de M. Jules Ferry et de ses amis que je demande la permission de répondre quelques mots.

Puisque vous parlez d'apaisement, c'est à nous, apparemment, que vous adressez.....(Très bien ! très bien ! à droite.)

Un membre au centre.—C'est bien inutile !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Oh ! oui, vous avez bien raison, et je vais vous expliquer pourquoi. C'est à nous que vous vous adressez, à nous contre qui la guerre est ouverte, ici et dans le pays, depuis dix ans. (applaudissements à droite.)

M. TONY REVILLON.—La République a été depuis dix ans la tolérance, la bonté même !

M. LE COMTE DE LANJUNAIS.—Pésez tant que vous voudrez, mais ne vous moquez pas de vos victimes !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Eh bien, il faut nous dire, avant d'aller plus loin, sur quelles bases repose la paix que vous nous annoncez, avec quelle garantie vous prétendez la conclure. Ce n'est pas avec celle de votre repentir : vous n'en avez pas.

M. JULES FERRY.—Non.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Non. Vous n'en voulez pas avoir, et quand, au Sénat, un des hommes les plus éloquents de votre parti, un de vos collaborateurs d'autrefois, M. Challemel-Lacour, a fait entendre, dans un très beau discours, une condamnation sévère de la politique de ces dix dernières années, bien loin de vous associer à son langage, vous avez saisi l'occasion d'une réunion organisée par vos amis pour dire que, plus fier que les empereurs et les grands ministres, vous n'iriez jamais à Canossa; qu'en proposant, en désirant la paix religieuse, vous n'entendiez pas qu'elle fût achetée au prix d'une parole de regret de votre part ! et hier encore, dans ce discours que vous avez prononcé ici, vous avez bien apporté des déclarations, mais vous n'avez pas dit une parole qui pût paraître une atténuation de vos œuvres : bien plus, vous vous en êtes glorifié.

M. JULES GROS.—Il a bien fait !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Ainsi, cela est entendu ; de ces lois, de ces décrets, de ces actes administratifs qui ont creusé entre vous et nous un fossé profond, vous n'avez rien à retirer, rien à regretter !

Eh bien ! alors, si ce n'est pas votre repentir qui doit nous donner confiance, si vous ne nous apportez ici aucune modification de votre politique, aucun programme d'avenir qui puisse paraître une garantie, dites-moi donc, je vous prie, sur quoi repose la paix religieuse

à laquelle vous nous appelez ? Est-ce sur votre passé politique ?

Mais vous avez donc tout oublié. (Vifs applaudissements à droite.)

Et cet article 7 inventé pour les besoins de votre radicalisme d'alors, intercalé, comme une provocation inattendue, dans une loi que vous appeliez par dérision une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur (applaudissements à droite) et toute cette campagne d'accusations violentes et passionnées commencée ici à cette tribune par vous et vos amis et promue ensuite dans toute la France, non pas seulement contre les jésuites, mais contre la religion elle-même, dont vous attaquez la hiérarchie, le culte, les ministres, sauf, comme vous le disait M. Lamy, à respecter tout le reste....(Rires et applaudissements à droite), cette campagne où, pour vous débarrasser de quelques religieux qui vous faisaient ombrage, vous foulez aux pieds la liberté d'association, la liberté individuelle, la liberté de penser, malgré les protestations de tous les vieux libéraux de votre parti, de M. Dufaure, de M. Jules Simon ; malgré les consultations des jurisconsultes les plus éminents de ce pays, de M. Rousse, de M. Demolombe : malgré les protestations qui vous arrivaient couvertes de plus de 1,800,000 signatures. (Bravos et applaudissements à droite.)

Vous avez oublié tout cela ! et aussi les décrets du 29 mars qui portent sur votre nom d'un poids trop lourd pour que vous puissiez jamais le secouer (Vifs applaudissements à droite), alors que vaincu dans votre campagne légale par la révolte des consciences et la résistance des esprits libéraux, vous êtes venu ici vous faire sommer par le parti radical....—Ah ! je la vois encore cette inoubliable séance, j'entends M. Madier de Montjau vous commander d'apporter ici les dépouilles opimes des congrégations, et, aussitôt, vous avez ouvert dans le pays une guerre de sièges d'un nouveau genre, ramassant les armes rouillées du despotisme et de l'ancien régime (Très bien ! très bien ! à droite.—Rires ironiques à gauche), brisant par la force les portes derrière lesquels s'enfermaient la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile, jetant sur le pavé des religieux inoffensifs qu'escortait la vénération publique et obligeant les soldats de la France à assister à ces violences comme pour les couvrir de leur présence respectée ! (Vifs applaudissements à droite.)

Et puis, quand ces hommes, quand ces citoyens que vous aviez expulsés de chez eux, ont demandé justice aux tribunaux de leur pays, vous la leur avez refusée, vous, les hommes de la justice égale pour tous, et malgré la démission de 250 magistrats descendus de leurs sièges plutôt que de profaner leurs consciences. (Bravos et applaudissements répétés à droite), malgré les déci-

sions de 128 tribunaux, vous êtes allés abriter l'usage que vous aviez fait de votre pouvoir derrière le tribunal des conflits, car déjà dans ce temps-là la juridiction exceptionnelle était votre arme favorite et votre dernier refuge ! (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

Vous avez oublié tout cela : et vous parliez, ici, en face du banc des ministres, où l'exécuteur des décrets a reparu comme une accusation vivante, vous parliez de paix religieuse ! et M. Constans est ministre et vous le protégez ! (Applaudissements prolongés à droite.)

Mais faut-il donc refaire devant vous toute votre histoire, vous rappeler ces crucifix des écoles de Paris brisés pour inaugurer la nouvelle méthode des leçons de choses, brisés par votre préfet M. Hérold, sous les yeux des élèves et jetés pêle-mêle dans les tombereaux ? et ces laïcisations brutalement opérées par toute la France avant même que la loi ne fût votée ; les frères et les sœurs jetés à la porte malgré les souvenirs de la guerre, malgré les frères de Champigny relevant les blessés dans la neige, sous les obus, malgré les sœurs de charité mourant au chevet des malades dans les ambulances ! (Nouveaux applaudissements à droite.)

Et ces manuels civiques patronés, recommandés par vous, où l'on enseignait aux enfants à mépriser et à détester tout ce que nous aimons et ce que nous respectons ; où l'injure était versée à pleins bords contre la vieille France, contre ses gloires et ses traditions ! (Vifs applaudissements à droite.)

Et cette loi du 28 mars, enfin, dont vous vous glorifiez, dont vous enveloppez comme d'un manteau d'honneur, et dont le vote s'est achevé, au Sénat, dans une lutte dramatique, où les catholiques et les libéraux confondus essayaient de sauver de vos mains quelque chose de l'indépendance des âmes, de la liberté des familles, de la morale spiritualiste : l'enseignement religieux d'abord, puis la notion des devoirs envers Dieu, où vous faisiez tout rejeter impitoyablement, jusqu'à ce qu'enfin un homme s'est écrié : "Je repousse les amendements parce que je suis athée."

Vous étiez au banc des ministres, ce banc d'où Cousin bondissait à la tribune quand on accusait l'Université d'être impie ; vous n'avez rien dit, vous avez courbé la tête. (Vifs applaudissements à droite.)

Et c'est ainsi que la neutralité a pris possession de la loi. Et vous osez la nommer devant nous !

Voilà votre passé. Eh bien, il faut donc que je vous le dise ! Si vous oubliez, nous n'oublions pas, nous, et nous n'oublierons jamais ! (Non ! non ! à droite, applaudissements.)

Il faut bien que vous le sachiez, quel- (Suite à la quatrième page.)

## Trois discours

On s'occupe beaucoup dans la presse des discours prononcés au banquet de la Saint Jean Baptiste par l'honorable M. Laurier, chef de l'opposition à Ottawa, l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, et le colonel G. Amyot, député fédéral et commandant du 9e bataillon de la milice canadienne.

Le *Mail* approuve plus ou moins le discours du premier et se déclare très mécontent des deux autres. C'est assez pour nous fixer sur la valeur relative de ces trois harangues.

Le discours de M. Laurier est très joliment ciselé, c'est harmonieux, cadencé, académique; mais le vrai souffle patriotique y manque, la note catholique aussi. Sans doute, M. Laurier ne prêche pas la fusion des races, comme le *Star* et les tories en général; mais il dit des choses qui contentent parfaitement les partisans du *grand tout canadien*. Voici une de ses phrases :

"Quand les provinces britanniques furent unies sous la même constitution, l'espérance maintenant avouée était de donner à tous les éléments épars qui s'y trouvaient le même idéal national, d'offrir au monde le spectacle d'une nation diverse dans ses origines, conservant dans tous ces groupes le respect des traditions de famille et de race, mais donnant désormais à tous une unique et même aspiration."

C'était là, sans doute, l'espérance "maintenant avouée," des fusionnistes. Mais telle n'était pas, telle n'est pas, telle ne sera jamais l'espérance des Canadiens-français. Pour eux, la Confédération était et est encore un *moyen*, non point un *but*. C'était un moyen de nous permettre de vivre en harmonie avec nos voisins tout en protégeant nos droits, de développer nos ressources, de grandir, de nous fortifier, de préparer notre avenir national.

Disons le hardiment : l'idéal des Canadiens-français n'est pas l'idéal des autres races qui habitent aujourd'hui ce pays que nos pères ont conquis à la civilisation chrétienne. Notre idéal à nous, c'est la formation, sur ce coin de terre arrosé du sang de nos héros, d'une nation qui continue sur ce continent le rôle que la France a joué si longtemps en Europe et qu'elle pourrait jouer encore si elle voulait reprendre ses traditions chrétiennes, violemment interrompues par la Révolution de 1789. Pour cela, il n'est pas théoriquement nécessaire qu'elle retourne à la monarchie, mais il faut qu'elle retourne au Christ. Fonder une nation qui professe socialement la foi catholique et qui parle la langue française, voilà notre aspiration à nous. Cela n'est pas, cela ne peut pas être l'aspiration des autres races qui nous entourent. Dire que tous les groupes qui forment la Confédération ont "une unique et même aspiration," c'est prononcer des paroles sonores mais qui n'ont point de sens politique et historique.

Pour nous, la forme actuelle de notre gouvernement ne saurait être le dernier mot de notre existence nationale; c'est un acheminement vers ce que nous entrevoyons, voilà tout. Acceptons cet état de choses loyalement, évitons toute agression contre nos voisins, donnons leur toute liberté de poursuivre leur idéal à eux; mais ne perdons pas de vue nos destinées nationales et préparons nous constamment à les remplir dignement à l'heure voulue par la Providence et que les circonstances nous feront connaître.

Notre histoire prouve que ce n'est pas là un rêve creux, une utopie; mais bien le but qui nous est marqué par le Dieu des nations. Nous n'avons pas été arrachés vingt fois à la mort; nous ne nous sommes pas multipliés avec une rapidité qui tient du prodige; nous n'avons pas

accompli des merveilles de refoulement et de conquête pacifique dans les Cantons de l'Est et dans les comtés limitrophes d'Ontario; nous n'avons pas absorbé beaucoup de ces colons anglais et écossais implantés au milieu de nous pour rompre notre homogénéité; nous n'avons pas fait tous ces efforts, couronnés de succès, pour aller périr misérablement dans un *grand tout* quelconque.

Voilà pourquoi nous ne pouvons admettre les idées de M. Laurier, ni celles de M. Chapais qui, à notre grand étonnement, applaudit des deux mains au discours du chef libéral qu'il déclare avoir "frappé la note juste."

Dans le *Courrier* du 3 juillet, M. Chapais s'appuie sur ce discours de M. Laurier pour répondre au *Mail*. Il dit :

"Quant à la soif de domination, au rêve de suprématie universelle, au désir d'effacer et d'opprimer les autres races, qui vivent à nos côtés dans cette Confédération canadienne, soif, rêve et désir que nous prêtent gratuitement les hommes du *Mail*, ce ne sont que des chimères enfantées par la mauvaise foi ou l'ignorance. Non, nous ne prétendons pas dominer les Anglais, les Ecossais ou les Irlandais qui sont comme nous concitoyens de ce grand pays; nous nous inclinons devant leurs justes droits, devant leurs privilèges, devant leurs succès; nous rendons hommage aux qualités indéniables qui caractérisent ces fortes races, nous voulons que, comme nous, elles grandissent et se développent dans la paix et l'harmonie, et notre seul rêve est que tous ensemble, nous luttons d'émulation dans l'arène pacifique du progrès social et matériel, nous mettions en commun pour le bien général nos facultés diverses. Notre ambition c'est que, chaque nationalité restant ce qu'elle est, nous réalisions autant que possible sur le sol canadien ce magnifique idéal de la variété dans l'unité qu'il a été donné à d'autres peuples d'atteindre."

C'est mal poser la question; partant, c'est mal répondre au *Mail*.

Nous ne voulons pas commettre la moindre injustice, la moindre acte d'agression ou d'injuste domination. Mais nous avons la prétention de fonder sur ce sol, qui nous appartient à tant de titres, un peuple catholique et français; et nous croyons que Dieu nous a donné assez de sève, assez de vitalité, assez de force d'expansion pour accomplir cette grande œuvre, malgré tous les obstacles. Nous avouons franchement ne rien comprendre au "magnifique idéal de la variété dans l'unité" que M. Chapais nous propose.

M. Chapais, dans ce même article, dit au *Mail* que ce n'est pas dans les discours de MM. Mercier et Amyot qu'on doit aller chercher la vraie note de nos récentes démonstrations. Nous n'avons pas entendu ces discours et ils n'ont pas été publiés *in extenso*, croyons-nous. Mais des hommes dignes de foi et moins partisans que M. Chapais, par conséquent plus à même que lui de porter un jugement équitable, nous ont affirmé qu'au contraire, le discours de M. Mercier donnait beaucoup plus la note catholique et canadienne-française que celui de M. Laurier. Or, la note catholique et canadienne-française sera toujours la note vraie.

M. Chapais écrit les mots: "paroles exagérées"; mais il ne dit pas en quoi les paroles de M. Mercier sont outrées. Nous avons tout lieu de croire que le premier ministre n'a pas dépassé les limites de la justice, de la vérité, nous dirons même de la prudence. Il a demandé l'union des Canadiens-français, union qui est nécessaire pour nous permettre de poursuivre nos destinées; il a dit que nous resterions ce que nous sommes: catholiques et français; il a rappelé une vérité, que M. Colby avait rappelée avant lui, dans une circonstance mémorable, savoir, que la minorité protestante de la province de Québec est traitée avec une générosité et une libéralité inconnues dans les autres parties de la confédération.

Les protestants dans notre province ne sont qu'un septième et cependant ils émargent au budget comme s'ils formaient un tiers de la population! Voilà les principaux points auxquels M. Mercier a touché. Où est l'exagération?

Quant au discours de M. Amyot qui fait tant de bruit dans la presse gallophobe, à quoi se réduit-il, d'après cette même presse? A une simple déclaration que la milice serait toujours prête à défendre nos institutions, notre langue et nos lois. Nous avions toujours pensé que c'est là précisément le but que se propose notre milice canadienne. Si elle en a un autre, elle n'est bonne qu'à abolir, au plus vite.

## GRITS ET TORIES

Nous lisons dans le *Globe*, organe en chef du parti grit ou réformiste, à la date du 26 juin :

"Il n'y a pas l'ombre d'une raison de vilipender les catholiques canadiens-français parce qu'ils pensent ce que pensent presque tous les hommes d'Etat du Canada, savoir que la loi (des biens des Jésuites) ne doit pas être désavouée. Le *Globe* demande le désaveu parce que la loi concède ou paraît concéder un certain pouvoir civil au Pape. Peu nous importe la manière dont on explique cette apparence; pour nous, elle est assez forte pour justifier ce désaveu. Mais notre opinion est opposée à celle que professent des CENTAINES DE MILLE (hundreds of thousands) Canadiens anglais, honnêtes et sincères. Alors pourquoi injurier les Canadiens-français parce qu'ils partagent l'opinion favorable au maintien de la loi?"

Dans ce même article, le *Globe* condamne fortement le *Mail* pour ses appels réitérés au fanatisme et ses attaques contre les Canadiens français à l'occasion de la Saint Jean Baptiste. Le *Globe* rappelle que les Anglais bien pensants ne s'offensent pas des efforts que font les Ecossais, les Irlandais, les Gallois pour perpétuer le souvenir de leurs grands hommes et des événements remarquables de leur histoire. Pourquoi, dit l'organe libéral, les Canadiens-français n'auraient-ils pas le même droit?

Dans son numéro du 12 juin, l'*Empire*, organe en chef du parti tory, disait, en parlant de la fameuse convention anti-jésuitique de Toronto :

"Il est impossible, après avoir lu le préambule de la loi proposée par M. Mercier, loi qui a été la cause immédiate de l'agitation actuelle, d'éprouver la moindre surprise au sujet de l'indignation qu'elle a provoquée dans Ontario. Mettant de côté la question constitutionnelle de savoir si le gouvernement fédéral devait désavouer cette loi votée apparemment avec le consentement unanime de la province de Québec, il faut dire que l'agitation actuelle aura eu beaucoup de bon si, même sans avoir pour résultat de nous débarrasser de la législation actuelle, elle a pour effet de réveiller le peuple au point de lui faire comprendre qu'il ne faut pas permettre à l'avenir, dans aucune des provinces, l'adoption de lois semblables."

Par ces deux citations on voit qu'il est parfaitement inutile pour les journaux bleus de vouloir nous représenter les tories comme de petits agneaux, et les grits comme des mangeurs de Canadiens-français et de catholiques. Le langage du *Globe*, en somme, vaut infiniment mieux que celui de l'*Empire*.

Certaines feuilles conservatrices se plai-sent à répéter que le *Mail* est devenu un organe grit. Cela est faux. Le *Mail* est aussi vigoureusement combattu par le *Globe* que par l'*Empire*, tant il est vrai de dire que les deux grands partis politiques d'Ontario ne veulent pas que l'on entraîne le pays dans une guerre de races pour plaire à quelques orangistes fanatiques.

Pour répondre à l'*Empire*, qui prétend que le préambule de la loi est très défectueux, il suffit de lui rappeler que le mi-

nistre de la justice, Sir John Thompson, en qui la feuille tory doit avoir pleine confiance, a prouvé, devant la chambre fédérale, que même la rédaction du bill ne laisse rien à désirer au point de vue constitutionnel.

## LES CANADIENS-FRANCAIS —AUX— ETATS-UNIS

Nos compatriotes établis dans la République voisine paraissent avoir célébré, cette année, la fête nationale du 24 juin avec plus d'entrain et d'enthousiasme que jamais. Dans tous les principaux centres canadiens il y a eu une manifestation patriotique. C'est ainsi qu'à Chicago la fête a pris des proportions assez considérables pour attirer l'attention de la presse de langue anglaise. Le *Catholic Home* du 29 juin, sous le titre sympathique de *Vive la France!* rend compte de cette manifestation. L'avenue Blue Island, dit ce journal, ainsi que les rues qui y aboutissent, était pavoisée, de nombreux fanfares jouaient des airs canadiens, américains et français. La procession, ajoute cette feuille, était une des plus jolies dont Chicago ait été témoin. Nos compatriotes ont parcouru les principales rues de la ville et ont été reçus par le maire au palais de l'exposition. Il y a eu messe et sermon de circonstance à l'église de Notre Dame, discours patriotiques, etc.

La rapidité avec laquelle la race canadienne-française s'étend et s'affirme partout est vraiment merveilleuse. Les plus sceptiques doivent y voir le doigt de la Providence qui réserve à la Nouvelle-France une grande mission sociale en Amérique, analogue à celle que la Vieille France a remplie pendant tant de siècles en Europe et qu'elle remplira de nouveau si elle revient aux idées vraiment chrétiennes qui ont fait sa grandeur passée.

Soyons instruits par l'exemple de la France, pays de nos aïeux. Plus elle a été chrétienne, plus elle a été glorieuse. Les malheurs et les humiliations l'ont atteinte lorsqu'elle s'est éloignée des voies de Dieu.

Le *Herald*, de New-York, entre autres, publie un compte rendu du dixième congrès des canadiens-français des Etats de New-York, de Vermont et de New Jersey qui a eu lieu ces jours derniers dans la ville de New-York.

## ABUS DU DESAVEU

Le gouvernement fédéral vient de commettre un nouvel abus du droit de désaveu que les auteurs de la Confédération ont eu le grand tort de lui confier. Pour la deuxième fois, la loi créant une cour de magistrats à Montréal est annulée par le gouverneur général. Pourtant, la législature provinciale avait eu soin, à la dernière session, de ne point mettre dans la loi les dispositions qui avaient motivé le premier désaveu. La *Vérité* a dit dans le temps que les chambres auraient dû voter la loi dans la forme primitive, puisqu'il s'agissait de protester contre l'action arbitraire du gouvernement fédéral. Il est évident aujourd'hui que nous avions raison, puisque les changements apportés à la rédaction de la nouvelle loi ne l'ont point sauvée.

Il ne nous reste maintenant qu'à la voter de nouveau et aussi souvent qu'il le faudra pour faire triompher notre autonomie. Il faut, de plus, commencer une agitation sérieuse contre le droit de désaveu confié au pouvoir fédéral, droit qui est une menace perpétuelle pour nos institutions provinciales.

## CONTRE QUEBEC

L'*Evénement*, qu'on ne soupçonnera pas d'hostilité à l'égard du gouvernement fédéral, nous apprend que neuf employés

du bureau des mesureurs de bois à Québec ont reçu tout dernièrement leur feuille de route. Et le journal de M. Tarte ajoute : " Ce que nous trouvons étrange, c'est que la plupart des destitutions opérées par le gouvernement aient porté sur des employés canadiens-français et que l'on n'ait presque pas touché aux autres nationalités."

Nos lecteurs le savent, nous n'avons guère l'habitude de nous occuper des questions de *patronage*. Mais il devient de plus en plus évident que les autorités fédérales en veulent à la ville de Québec. Elle est le berceau de la race canadienne-française, la capitale de notre province. C'est un *crime* qui mérite punition. Et la punition consiste à ourdir mille petites tracasseries contre notre ville pour l'empêcher de se développer.

### UN CONGRÈS CATHOLIQUE — AUX — ÉTATS-UNIS

Le *Catholic Mirror*, de Baltimore, nous apprend qu'à l'occasion du prochain centenaire de l'érection du diocèse de Baltimore, il y aura, dans cette ville, une grande manifestation religieuse qui durera quatre jours. Dimanche, le 10 novembre, la fête religieuse proprement dite aura lieu à la cathédrale; lundi et mardi, le 10 et le 12, un congrès catholique tiendra ses séances dans un des principaux édifices de la ville. Enfin, mercredi le 13, aura lieu l'inauguration de la nouvelle Université catholique.

Ce congrès catholique, le premier qui se réunira aux États-Unis, aura un grand intérêt, et les catholiques du monde entier suivront ses travaux avec attention.

Parmi les raisons que le *Mirror* donne pour montrer que ce congrès est fort à propos, nous remarquons particulièrement la suivante :

" Une autre raison qui milite fortement en faveur de la convocation d'un congrès catholique en ce pays, c'est que les catholiques des États-Unis y trouveront l'occasion d'unir leur voix à celle du reste de l'univers catholique pour protester contre l'injustice faite à la religion en la personne du Pape.

" Nous avons le même intérêt que les catholiques des autres nations à demander la restauration du pouvoir temporel du Pape. Là où nous aurions dû être les premiers, nous devons nous contenter de suivre le mouvement commencé par les catholiques de pays moins favorisés que le nôtre et d'affirmer, après eux, le droit inaliénable de la Papauté à la souveraineté temporelle comme garantie de sa liberté.

" Il faut se rappeler que le Pape, en sa qualité d'héritier du pouvoir temporel, est le chef de l'Église universelle. La question de savoir si le Pape sera indépendant de tout pouvoir séculier n'est donc pas une question qu'une seule nation, qu'elle soit catholique ou non, a le pouvoir de décider. Il ne saurait y avoir la moindre justification de l'usurpation piémontaise, mais le monde catholique est parfaitement justifiable de demander que cet acte soit réparé. Les catholiques des États-Unis ont le devoir de formuler cette demande en faveur de la restauration au Souverain Pontife de la plénitude de sa liberté, dans un langage qui sera compris. Que la voix de l'Amérique catholique, au prochain congrès, s'ajoute au concert de protestations qui s'élèvent de toutes parts, qu'elle fasse de ce concert un véritable tonnerre qui ébranle le trône même de l'usurpateur.

Comme on le voit, les catholiques du monde entier répondent à l'appel du Souverain Pontife. Il n'y a que les Canadiens-français qui restent à peu près inactifs !

#### M. Claudio Jannet

Un prêtre nous écrit :

" J'ai vu dans la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, mai 1889, page 477, que M. Claudio Jannet a écrit ces paroles : " la monarchie légitime si BIEN REPRÉSENTÉE par M. le comte de Paris ; "

et je vous avoue qu'il y a là quelque chose qui m'intrigue. Je m'étais habitué à voir en M. C. Jannet un représentant d'autres idées. Serait-il donc, par hasard, un de ces écrivains français qui croient encore en la monarchie libérale dite parlementaire comme moyen de restaurer notre ancienne mère patrie? Un peu de lumière, à ce sujet, intéresserait plus d'un de nos lecteurs, je pense : on aime toujours à connaître la pensée intime de ceux qui se donnent pour nos amis."

NOTE DE LA REDACTION :—Il est assez difficile de dire, d'une manière précise, dans quel camp il faut ranger M. Claudio Jannet. Si, d'un côté, il collabore à l'excellente *Revue Catholique des Institutions et du Droit*, d'un autre, il écrit dans le *Correspondant*, dont les doctrines libérales sont bien connues. Nous croyons que l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, que M. Jannet n'est pas dans les idées de l'*Univers* sur plusieurs questions importantes.

### A travers la presse Canadienne

Nous lisons dans le *Trifluvien* du 6 juillet :

" Et nous continuerons à dire qu'elle (la *Vérité*) fait partie de l'alliance nationale-libérale, tant qu'elle supportera (sic) cette combinaison politique. Quand on se fait le serviteur ou l'instrument d'un parti, il nous semble qu'on ne doit pas se formaliser de se voir décerner le titre plus honorable d'allié."

Si le *Trifluvien* veut absolument répéter le même mensonge, nous ne pouvons l'en empêcher.

Pour s'excuser de n'avoir pas parlé et voté contre la loi des asiles d'aliénés de 1885, loi formellement condamnée par tous les évêques consultés, M. Nantel, directeur de la *Presse*, insinue que l'opinion des évêques ne lui était pas connue. " Jamais, dit-il dans la *Presse* du 1er juillet, notre ordinaire, ni directement ni indirectement, ne nous a intimé sa manière de voir sur cette législation." C'est jouer sur les mots. Pendant les débats sur cette loi, l'opinion des évêques a été portée à la connaissance des députés, par une autre voie que l'*Etendard* et la *Vérité*.

Le suave *Turlupin*, de la *Presse*, est d'avis que les directeurs de l'*Etendard* et de la *Vérité* devraient se retirer du journalisme. Il dit :

" Et pourquoi ne cite-t-on pas le cas du *Journal de Rome*, où un laïque voulait faire la leçon à un prélat de la cour papale, Mgr Galimberti, et dut briser sa plume, pourtant si catholique, si intégriste, si ultramontaine, si vaillante, si orthodoxe, aux yeux de la *Vérité* et de l'*Etendard*.

" Voilà votre cas, messieurs; méditez-le : si vous avez la foi qui éclaire, l'humilité qui console, le repentir qui sauve, vous ne serez pas longtemps à imiter des Houx dans sa retraite. Fasse le ciel que vous ne le suiviez pas dans sa révolte, dont vous portez les symptômes marqués en grosses lettres sur vos fronts orgueilleux.

Hélas ! nous n'avons point, dans le parti bleu, " la foi qui éclaire " ; nous sommes assez peu humbles pour croire que l'*Etendard* et la *Vérité* valent mieux que la *Presse*, le *Monde*, la *Minerve*, le *Canada* et le *Canadien* ; et nous sommes tellement endurcis dans le mal, tellement peu repentants que nous songeons nullement à travailler au rétablissement du règne tory dans la province de Québec. C'est pourquoi nous ne nous proposons pas " d'imiter des Houx." Sans doute, une invitation de la part du Pape, et une intimation de la part du masque *Turlupin*, c'est tout à fait la même chose, et nous devrions nous effacer à l'instant même pour faire plaisir à tous ces bons *turlupins*. Mais que voulez-vous, nous avons de si grosses lettres sur nos fronts orgueilleux ! Il est fort à craindre que, dans notre perversité, nous ne continuions encore quelque temps à troubler le sommeil de nos angéliques amis de la *Presse* et d'autres lieux.

Le *savarien* du *Canada* est très bibliophile. L'autre jour il nous envoyait en enfer avec une onction qui aurait fait sécher d'envie un prédicant méthodiste. Dans son numéro du 2 juillet il nous ferme les portes du ciel, toujours en citant des textes de l'évangile. Il dit :

" La *Vérité* sème les débris sous ses pas comme Flore répandait des fleurs dans son vol.

" Dans le seul numéro du 22 juin, notre confrère attaque ou défie en champ clos, la *Presse*, le *Canadien*, la *Gazette* et le *Star* de Montréal, le *Journal des Trois-Rivières*, le *Monde*, l'*Electeur*, le *Witness*, le *Trifluvien* le *Canada*, MM. W. W. Lynch, Chapleau, Tarte, Nantel, Turlupin, Dunois et Savary ; total 17 adversaires.

" Heureux les pacificateurs ! est-il dit dans le sermon de la montagne ; heureux ceux qui sont d'un caractère doux, d'un esprit miséricordieux. Mais nulle part dans l'évangile, il n'est dit que le royaume du ciel appartiendra aux querelleurs, aux rageurs, aux hommes qui se croient meilleurs que leur prochain."

Le *savarien* a mal lu les Saintes Ecritures. Il y est dit quelque part, très formellement, que " le royaume du ciel souffre violence," et que " les violents l'emportent," — *Regnum celorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*. Que le *savarien* se rassure donc : il y a quelque espoir pour le directeur de la *Vérité*.

Le *Canada*, même numéro, dit que la *Vérité* " devrait descendre au fond de sa conscience et prouver ce qu'elle a dit au sujet du *Canada*, ou bien faire amende honorable." Nous avons, par des citations, longues et textuelles, prouvé tout ce que nous avons dit de cette aimable feuille. Le *Canada* déclare que M. Savary lui-même n'est plus son collaborateur. Alors nous disons encore une fois qu'il a formé un disciple qui lui ressemble affreusement. Voilà la vérité, et nous ne la rétracterons pas, soyez-en convaincus.

Le *savarien* termine son article bibliophile par la grotesque objurgation que voici. Parlant de la soumission de Fénélon, il dit :

" Voilà qui est chrétien et noble ; c'est là un de ces actes simples et magnanimes, qui arrachaient des larmes d'attendrissement à Jean Jacques Rousseau et qui lui faisaient dire qu'il aurait aimé à vivre du temps de Fénélon pour se faire son valet de chambre.

" Nous savons bien qu'il y a une différence immense entre le cygne de Cambrai et le rédacteur de la *Vérité*. L'évêque a écrit plusieurs chefs-d'œuvre, tandis que l'autre est un barbouilleur qui ne sait pas même la grammaire. Le premier avait toutes les vertus qui rendent le christianisme aimable ; le second est en proie aux vices qui font la tartufferie repoussante. Mais il y a un côté par lequel l'écrivain de la *Vérité* peut devenir l'égal de Fénélon ; c'est l'humilité.

" Voyons, monsieur de la *Vérité*, montrez-nous que vous avez lu quelques chapitres des évangiles et que ce n'a pas été peine entièrement perdue. Reconnaissez que vous vous êtes trompé à notre égard. Pas de fausse honte ; pas de tergiversations ; allez droit au but ; rappelez-vous que le vrai chrétien est un héros d'humilité ; imitez le noble exemple de Fénélon. Reconnaissez que " toutes les *Vérités* ne sont pas bonnes à lire," et que la vôtre est du nombre."

L'autre jour, le *Canada* faisait un rapprochement plus que saugrenu entre S. Paul et Jules Ferry ; aujourd'hui, il nous invite à nous humilier devant lui comme Fénélon s'est humilié devant une condamnation du Saint Siège ! Nous engageons le *savarien* à continuer ses rapprochements historiques : les lettres françaises n'offrent rien de plus sublimement idiot.

L'*Union libérale*, numéro du 28 juin, fait des commentaires sur la récente fête nationale :

" N'est-ce pas l'idée pratique qui s'impose au patriote Canadien ? Après avoir conquis le premier rang au point de vue intellectuel, ne pouvons-nous pas nous élever au sommet des peuples riches ?

Pourquoi les succès marquants de nos compatriotes aux États-Unis ne nous inspireraient-ils pas l'idée d'envoyer chez nos voisins y puiser l'expérience des affaires ? "

Et ainsi de suite.

Il nous semble qu'il n'est pas nécessaire de prêcher l'amour des richesses aux peuples modernes, pas même au peuple canadien. Cet amour là est suffisamment développé chez tous.

Toujours aimables ces *modérés*. *Justus*, dans la *Presse* du 4 juillet, termine un article par cette phrase : " Il (M. Trudel) ne s'arrêtera qu'à l'excommunication formelle " Jusques à quand de tels abus de la religion se commettront-ils dans notre malheureux pays ?

\*\*\*

On lit dans la *Patrie* du 5 juillet :

" Que va dire l'*Etendard* ?

" Dans quelques jours, l'archiduc Louis Victor, frère de l'empereur François Joseph, sera à Paris avec deux archiducs, ses cousins.

" L'impératrice Elisabeth d'Autriche viendra à Paris dans le plus strict incognito. Elle sera accompagnée de sa fille l'archiduchesse Valérie et peut-être de son autre fille la princesse Gisèle, mariée au prince Léopold de Bavière.

" S. M. George Ier, roi de Grèce, doit également venir à Paris, en vue de visiter l'Exposition.

" Eh bien, et la Révolution ?

Nous ne savons pas ce que " va dire " l'*Etendard*, mais, pour nous, il nous semble que la *Patrie* a réussi seulement à prouver que la monarchie européenne est rongée par le chancre révolutionnaire. On n'ignorait pas ce triste fait, accablant pour la monarchie, mais qui ne bonifie pas la Révolution.

\*\*\*

Encore les mensonges de la presse *conservatrice*. Nous lisons dans le *Pionnier* du 27 juin :

" Il est vraiment amusant de voir la *Vérité* et l'*Electeur* se déchirer à belles dents. Mais il ne faut pas oublier qu'ils sont passés tous deux au rang de maîtres en comédie. Quand il s'agit de M. Mercier, c'est à qui aura l'encensoir ! Et de là surgissent ces belles querelles qui font tant rire la galerie. Allez-y, mes braves !... "

Nous mettons le *Pionnier* au défi de citer un seul " coup d'encensoir " donné par la *Vérité* à M. Mercier. Notre confrère ne peut ignorer qu'il écrit là une fausseté. Toujours le *conseil* voltairien : mentez, mentez, etc.

### CA ET LA

LE SCANDALE FOSTER :—L'*Empire*, en date du 4 juillet, félicite M. Foster, membre du cabinet fédéral, à l'occasion de son mariage avec une certaine dame Chisholm dont le mari vit encore. Cette dame Chisholm, mariée au Canada, s'est rendue à Chicago afin de profiter des lois scandaleuses sur le mariage de l'Etat d'Illinois. Avec l'aide de M. Foster, elle a obtenu un divorce, et la voilà mariée à notre ministre des finances. Les tribunaux du Canada ont décidé qu'un tel acte n'a pas même le très mince mérite de la légalité. Une personne mariée au Canada qui se rend aux États-Unis pour faire rompre le lien conjugal n'est pas même divorcée aux yeux de la loi de notre pays et ne peut pas, par conséquent, contracter, même civilement, un nouveau mariage. Voilà donc un ministre de la couronne qui méprise publiquement les lois de son pays, aux applaudissements du principal organe de son parti. Tel est le *conservatisme* de ces messieurs !

PETITE NOMINATION :—Le gouvernement provincial a nommé M. Denis Murray juge des sessions à Québec, conjointement avec M. Chauveau. C'est une bien pauvre nomination.

## LE DISCOURS DE M. DE MUN

(Suite de la première page.)

que dur que cela soit à dire, il y a dans le pays des milliers de foyers chrétiens où votre nom n'est prononcé qu'avec des larmes ! (Applaudissements à droite.)

Il y a des milliers de familles d'ouvriers, de petits fonctionnaires surtout, où parce qu'on n'a pas d'école libre à sa portée, ou bien parce que, plus souvent encore, le traitement du père, le pain de la famille et des enfants, lui serait retiré s'il ne sacrifiait pas à l'école laïque... (Applaudissements à droite.—Dénégations au centre.)

M. LE COMTE DE MAILLE.—C'est ainsi partout !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—... on est obligé d'envoyer les enfants à l'école sans Dieu : les mères en pleurent, et elles savent que c'est à cause de vous ! (Applaudissements à droite.)

Il faut que vous sachiez qu'il y a des hommes dans ce pays—Je suis de ceux-là et c'est pourquoi j'en parle avec émotion... des hommes qui n'ont pu faire donner à leurs enfants l'éducation qu'ils voulaient pour eux, avec les maîtres de leur choix, les doctrines, les principes qu'ils prétendaient leur léguer, qu'en allant demander à l'hospitalité généreuse d'un pays voisin la liberté que vous leur refusiez ! (Applaudissements à droite.—Rumeurs à gauche.)

Et lorsque, trois ou quatre fois par an, il faut laisser ses enfants, là bas, dans l'exil, et que de la falaise de Douvres on leur montre dans la brume cette terre de France, pour laquelle on leur répète tous les jours qu'ils doivent donner toutes leurs forces et jusqu'à la dernière goutte de leur sang... (Vifs applaudissements à droite.)

M. LYONNAIS.—Vous leur soufflez la haine ! Allons donc ! à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Que voulez-vous qu'on leur dise quand ils interrogent et qu'ils demandent pourquoi ils ne grandissent pas dans leur patrie, que voulez-vous qu'on leur dise si ce n'est votre nom ? (Bravos et applaudissements à droite.)

Voilà ce qu'il faut que vous sachiez. Quand un homme politique, quand un homme d'Etat a dans son passé de pareilles responsabilités, il ne parle pas d'apaisement, ou il n'en parle qu'au nom de son repentir. (Applaudissements à droite.)

Vous avez disposé dans ce pays d'une puissance qui vous a permis de tout faire, après votre victoire du 16 Mai, quand vous l'avez eu complétée en vous emparant, par la violence des invalidations, des sièges que le suffrage universel vous avait refusés... (Très bien ! très bien ! et applaudissements à droite)... quand, après un an donné à cette œuvre de combat, la lassitude vous a enfin livré le pouvoir suprême vous pouviez tout faire, tout entreprendre : appuyés sur une majorité immense et fidèle, vous aviez devant vous une route qu'aucun obstacle n'embarrassait : il n'y avait en face de vous que les combattants réduits à une lutte inégale ; les partis étaient vaincus : des coups terribles, en les frappant à la tête, allaient les ébranler. Le pays était fatigué de la lutte : il aspirait au repos, au travail, à la sécurité ; il était prêt à vous accepter. C'est alors que vous êtes venus, vous et les hommes du parti modéré ; à cette heure-là vous pouviez parler d'apaisement ; vous

n'aviez pas accumulé toutes ces ruines qui se dressent contre vous quand vous en parlez aujourd'hui.

M. FRANCIS LAUR.—C'est parfaitement vrai ! Gambetta voulait l'apaisement ; son entourage l'en a empêché, et M. Ferry s'est substitué à lui. (Exclamations ironiques au centre et à gauche.)

Sur divers bancs à gauche.—Allez à droite ! (Rires à gauche.—Bruit.)

M. LE PRESIDENT.—Monsieur Laur, veuillez ne pas interrompre.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Je dis que, lorsque vous avez pris le pouvoir, en 1879, vous pouviez tout faire. Qu'avez-vous fait ?

Pour gagner la faveur du parti radical, pour vous donner une heure de popularité, vous avez volontairement allumé la guerre religieuse (Applaudissements à droite) ; vous avez coupé votre pays en deux : d'un côté les jacobins, ceux qui ne croient à rien et qui veulent que tout le monde soit comme eux, ceux qui veulent à tout prix se débarrasser des curés, des frères et des sœurs ; et, de l'autre côté, non pas seulement ceux qui croient, qui pratiquent une religion, mais encore, entendez-le bien ! tous ceux qui ont souci de la liberté des consciences et de l'indépendance des âmes. (Applaudissements à droite.)

Voilà les deux Frances que vous avez faites ; et cette République dont vous aviez la garde, que vous aviez la charge de faire accepter, malgré les fâcheux souvenirs qui la précédaient dans l'histoire, à un pays lassé de ses divisions et de ses luttes, vous en avez fait une république inhabitable pour plus de la moitié des citoyens. (Applaudissements répétés à droite.)

Voilà votre responsabilité. Vous vous en apercevez aujourd'hui, et vous voudriez bien, sans trop vous compromettre par des repentirs extérieurs, vous voudriez bien vous arrêter et revenir en arrière, car les élections approchent. (C'est cela ! Très bien ! à droite.)

Il va falloir rendre ses comptes ; la guerre religieuse n'a plus la vogue d'autrefois : elle ne suffit pas à satisfaire le peuple trompé, ni le pays qui en a assez, qui veut autre chose.

Plusieurs membres à gauche.—Quoi ?

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Oh ! je vais vous le dire tout de suite : il demande tout simplement à être délivré de votre dictature, à vous, qui est la plus intolérable de toutes. (Vifs applaudissements à droite.)

M. LE PRESIDENT.—L'orateur me semble dépasser la mesure du langage parlementaire. (Réclamations à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Monsieur le président, je n'ai, vous le savez, ni l'habitude ni l'intention de dépasser la mesure des usages parlementaires ; mais lorsque je dis que le pays est lassé et qu'on me demande ce qu'il voudrait, j'ai bien le droit de répondre qu'il voudrait d'abord être délivré de ce qu'il a... (Applaudissements à droite.—Interruptions à gauche.)

On comprend donc qu'il faudrait revenir en arrière, et alors on se tourne tout doucement de notre côté, non pas avec des paroles de repentir, mais avec un ton conciliant ; en homme bien intentionné qui ne demande que la paix, la paix pour tout le monde et qui est tout prêt à s'entendre avec nous, avec ces bons curés et ces excellents religieux. (Rires et applaudissements à droite.)

Et vous avez cru, vraiment, que

nous allions accepter cela ? Mais non ! (Applaudissements et rires à droite.) Mais non ! jamais.

Il est trop tard, entendez-le bien, il est trop tard !

Les modérés ont donné leur mesure. Tout ce qui a été fait contre nous, toutes les lois, toutes les mesures qui nous ont blessés, tout a été fait par eux, et la vérité, l'histoire de ces dix dernières années, c'est que les radicaux ont ordonné et que les opportunistes ont exécuté. (Très bien ! très bien ! et applaudissements à droite.) Qui a consenti à toutes les réductions graduelles du budget des cultes ? qui a supprimé l'immovibilité des magistrats ? qui a chassé les sœurs des hôpitaux ? qui a détruit l'immunité militaire ? qui, si ce n'est vous ? Vous dites que c'est le radicalisme qui perd la république ; je le veux bien, mais alors c'est le vôtre aussi bien que celui des radicaux : car je vois bien, entre vous, des compétitions de portefeuilles, des luttes d'influence et de parti, mais des différences de doctrines, de principes, je n'en vois pas. (Applaudissements à droite.—Interruptions à gauche.)

Les ministres radicaux, nous les avons vus aussi au pouvoir ; un moment, nous avons pu les redouter, nous avions bien tort ; ils n'ont rien fait, ils n'avaient rien à faire : ils n'avaient qu'à exécuter les lois que vous aviez faites.

M. LAFONT (Seine).—C'est vous et vos amis qui les ont mis dans l'impossibilité de faire quelque chose.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.— Et même, pour être tout à fait juste, il faut dire que nous avons trouvé quelquefois chez eux plus de libéralisme que nous n'en avons jamais trouvé chez vous. (Applaudissements à droite.)

M. PICHON.—Les avances que vous nous faites ne réussiront pas plus que les avances qui vous ont été faites par M. Ferry. (Bruit à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Monsieur Pichon, je regrette d'avoir à vous dire que vous me prêtez des bons sentiments que je n'ai pas. (Rires à droite.)

Je ne fais d'avances à personne : je repousse celles qui nous ont été faites, voilà tout ! (Très bien ! très bien ! à droite.)

M. JULES FERRY.—Je ne vous ai pas fait d'avances.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.— Vous dites que ce n'étaient pas des avances ! Mais alors, qu'est-ce que c'était ? Si ce n'était ni des avances ni des actes de contrition, qu'est-ce que c'était donc ? Vous êtes un homme d'Etat trop considérable pour qu'on puisse supposer que c'étaient seulement des phrases. (Très bien ! très bien ! et rires à droite.)

M. JULES FERRY.—C'est au pays que j'ai parlé, monsieur ! et non pas aux partis, car les partis, sont irréductibles.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Permettez-moi de vous dire que, sans prétendre à avoir dans ce pays une situation aussi considérable que la vôtre, je puis bien me compter pour une trentesix millionième partie de vos auditeurs, et, puisque vous vous adressiez au pays, de prendre pour moi une part de ce que vous lui disiez. (Rires d'assentiment à droite.)

Il y a des hommes de qui nous pourrions accepter des avances ; de vous jamais !

Quand, à quel moment vous a-t-on vu rompre nettement, hautement avec le

parti radical et apporter ici un programme politique qui soit réellement acceptable pour nous ? Jamais ! dans la question religieuse, la plus aigüe de toutes celles qui nous divisent, moins que dans aucune autre.

Oui, le budget des cultes, quand vous l'avez eu abandonné morceau par morceau (Exclamations à gauche) ; quand vous avez eu dénaturé par tous les moyens ce Concordat que vous prétendez respecter ; quand vous avez eu rendu de jour en jour plus difficile, par vos petites persécutions, par vos mesquines tracasseries, l'exercice de ce culte que vous prétendez assurer... (Rires ironiques à gauche.)

Un membre à gauche.—Alors, il n'est pas libre ?

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.— Oui, alors en effet, quand vous avez vu que vous ne pouviez pas aller plus loin, que le pays ne vous suivrait pas, vous avez sauvé ce qui restait du budget des cultes ; mais entre vous et les radicaux, vous savez bien que ce n'est qu'une question de temps et de moment ; il y en a qui veulent aller vite et brusquement, d'autres qui veulent aller lentement et sûrement ; voilà toute la différence. (Applaudissements à droite.)

Et M. Clémenceau, avec sa franchise habituelle, avait bien le droit de dire ici l'autre jour : " Sur cette question, entre les opportunistes et les radicaux il n'y a que des nuances ; et, quoi qu'il arrive, nous nous retrouverons toujours tous unis pour faire front contre l'Eglise catholique. " (Très bien ! très bien ! à gauche.)

Il avait bien raison, car il se rappelait, sans doute, la profession de foi adressée par M. Jules Ferry, en 1869, aux électeurs de la Seine, où il demandait, entre autres destructions nécessaires, la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat. (Applaudissements à droite.)

M. Jules Ferry disait ici l'autre jour que, depuis dix-neuf ans, il n'avait pas varié. C'est vrai. Vous avez employé ces dix-neuf ans à appliquer progressivement ce que vous aviez promis il y a vingt ans. (Vifs applaudissements à droite.)

M. JULES FERRY.—Je suis donc fidèle à moi-même !

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Oui ! oui ! je constate, en effet, que vous êtes fidèle à vous-même, et que c'est bien toujours le même but que vous poursuivez.

Et voilà pourquoi ni vous ni aucun de vos amis n'avez répondu à M. Clémenceau ; voilà pourquoi vous n'avez pas bondi à la tribune pour répudier la solidarité radicale. Vous ne le pouviez pas. (Applaudissements à droite.)

Vous disiez à vos amis, dans une réunion récente, que la différence entre les radicaux et les opportunistes, c'est que vous, vous n'avez pas promis, mais que vous avez tenu.

Vous avez raison. Ce sont les radicaux qui ont promis, et c'est vous qui avez tenu. (Rires et applaudissements répétés à droite.)

Après cela, vous pouvez essayer de secouer cette solidarité qui, à la veille des élections, vous gêne autant les uns que les autres. (Protestations à gauche.) Vous pouvez essayer de renvoyer la responsabilité du centre à l'extrême gauche et l'impopularité de l'extrême gauche au centre : vous n'y réussirez pas. Vous êtes liés par un contrat commun, par des œuvres communes.

La guerre religieuse a été le ciment de votre union, le grand moyen de votre concentration : elle reste aujourd'hui la chaîne qui vous rive les uns aux autres ; elle est sur vous, comme la tunique empoisonnée, vous ne pouvez pas vous en défaire, elle brûle et vous en mourrez. (Vifs applaudissements à droite.)

Un membre à gauche.—Vous ne faites pas œuvre de charité.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN.—Je ne suis pas ici pour faire une œuvre de charité, mais, dans la mesure de mes forces, pour faire une œuvre de justice. (Nouveaux applaudissements à droite.)

M. LYONNAIS.—C'est ainsi que vous parlez de paix.

M. LE COMTE DE MUN.—Je ne parle pas de paix, monsieur Lyonnais ; on m'en a parlé, et j'y ai répondu en la refusant.

Eh bien ! à la veille des élections, il était nécessaire que les responsabilités fussent nettement dégagées. M. Jules Ferry l'a compris avec son courage ordinaire ; je lui rends cette justice et je l'en remercie : il a compris que le moment était venu pour lui de reprendre sa place à la tête de cette majorité parlementaire qu'il a si longtemps conduite à la guerre religieuse. Il y aurait injustice et ingratitude à la lui refuser. Nous ne serons pas injustes, j'espère que vous ne serez pas ingrats et que vous voudrez comme moi, comme je le fais en terminant, saluer en M. Jules Ferry le représentant incontestable et autorisé de la majorité républicaine. (Vifs applaudissements à droite.—L'orateur, en retournant à son banc, est entouré et félicité par ses collègues de la droite.—(Mouvements prolongés.)

## Lettres de Rome

ROME, le 18 juin, 1889.

M. le directeur de la *Vérité*,

N'était l'étoifiante chaleur qu'il fait à Rome, je pourrais vous écrire un volume à propos de la fête de Giordano Bruno, le jour de la Pentecôte. Car, nous l'avons eue cette fête ignoble, scélérate, diabolique, en l'honneur d'un homme ignoble lui-même, scélérate et diabolique. Sa statue est là dans le Champ des fleurs : il est habillé en moine, bien qu'il eût jeté le froc aux orties pour se livrer à tous les vices ; il a la tête basse, le regard louche, les bras convulsés ; l'ensemble a quelque chose de sinistre, de mélancolique, de fatal. Et comment pourrait-il en être autrement puisque cette statue est celle d'un mécréant tombé, après mille abominations, entre les mains de la justice. L'artiste ne pouvait mieux comprendre son sujet et l'exécuter avec plus de vérité.

La fête s'est passée sans troubles matériels, les catholiques ayant eu le soin le plus scrupuleux de n'y pas donner le plus léger prétexte. A toutes les insultantes provocations de ces soi-disant libres-penseurs, à tous leurs nombreux blasphèmes contre le Pape, contre l'Eglise et contre Dieu, ils n'ont répondu que par leur dédain et leur absence. Il ne pouvait donc y avoir des troubles, si ce n'est parmi les auteurs mêmes de ces horribles saturnales.

On célébrait la fête de la libre-pensée, c'est-à-dire de l'impunité, de la haine farouche contre Dieu, de la révolte ouverte contre ses commandements, de la glorification de tous les vices, même les plus

honteux, de l'outrage à tout ce qui peut s'appeler vertu. A ce point de vue, le succès a été complet, inattendu, inouï. Et d'abord, la franc-maçonnerie était là en grande force, le juif millionnaire Adriano Lemmi en tête, escorté, en sa qualité de Grand Maître, des délégués d'un nombre prodigieux de loges et autres corps maçonniques, d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, sans compter votre Canada, dont la Grande Loge et le Suprême Conseil de 33e y étaient représentés. Tous ces fidèles serviteurs de Satan portaient leurs insignes, plus de cent cinquante bannières maçonniques flottaient au vent, et au milieu de ce déploiement, le Grand Maître italien trônait, recevant des honneurs vraiment souverains. Jamais Rome n'avait vu tant d'emblèmes maçonniques dans son enceinte, et c'était bien l'armée de Satan prenant possession de la Ville Eternelle. Le fait est que, dans la pensée de ces sectaires, le 9 juin 1889 sera dans l'ordre moral, ce que fut le 20 septembre 1870, dans l'ordre physique. Et Crispi pourra dire un jour, en parlant des dates chères à son cœur : Nous avons nous aussi nos dates mémorables, le 20 septembre et le 9 juin, qui ont droit à tout notre respect et à nos hommages. Car si Crispi n'assistait pas en personne, son esprit animait tout et présidait à tout.

A côté des délégués maçonniques, figuraient des personnages de toutes sortes venus là pour représenter divers conseils municipaux bien dignes d'y figurer. Et, afin qu'aucune ombre ne manquât à ce tableau, d'infâmes courtisanes, dignes prêtresses d'un pourceau immond, vinrent aussi payer, à leur manière, leur tribut d'hommage à leur maître et modèle, en se livrant à toutes sortes d'obécités autour de sa statue. C'était, certes, par trop compromettant, et l'on crut devoir les arrêter, non pas, toutefois, sans les avoir sommées de se retirer ; mais n'avez aucune crainte sur leur sort : elles ne seront pas brûlées vives, soyez en certain.

Les discours furent à l'avenant, et afin que l'on ne pût pas se méprendre sur le but véritable de ces orgies gigantesques et obscènes, c'est-à-dire d'insulter et de contrister l'auguste Pontife de la Sainte Eglise, on eût soin de dire, au milieu d'un torrent incroyable d'impunités inouïes, que ce jour serait plus sensible au cœur du Pape que le 20 septembre lui-même. Pauvres gens, combien insensés ne sont-ils pas dans leur fureur aveugle ! Je voudrais pouvoir vous traduire quelques passages de ces discours, tels, du moins, qu'ils ont été reproduits par les journaux ; mais à quoi bon ? Vous devinez ce que de tels gens ont dû dire, puisque la bouche parle de l'abondance du cœur, et que vos lecteurs savent depuis longtemps ce qui remplit le cœur des maçons. Vous avez, je crois, un nombre prodigieux de maçons dans votre pays et, bien qu'ils soient peut-être un peu plus réservés que les nôtres, vous n'êtes pas sans connaître leurs principes. Eh bien ! c'est ici la même doctrine exprimée dans toute sa laideur et avec un sans gêne incroyable.

A ce propos, je me rappelle qu'on a dit quelque part que la maçonnerie anglaise, et partant celle du Canada, je suppose, est bien différente de la maçonnerie continentale. Eh bien ! constatez ici la seule différence qui me paraisse évidente : c'est qu'elle est plus hypocrite que la nôtre et voilà tout. Car enfin, si

véritablement elle ne professe pas les mêmes principes que la maçonnerie française ou italienne pourquoi s'est-elle fait représenter si largement à Rome, le 9 juin dernier ? En effet, les loges d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, celles d'Australie, de la Nouvelle-Galles du Sud, du Cap de Bonne Espérance, de la Nouvelle-Zélande, du Canada (1) de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie Britannique, de même que plusieurs loges des Etats-Unis d'Amérique, pratiquent toutes la maçonnerie anglaise, je le suppose du moins, et cependant elles n'ont pas eu honte de se faire représenter à ces solennités impies. Oh ! je le répète, les maçons anglais sont peut-être plus hypocrites que les autres, mais c'est là la seule différence qui les distingue. Leurs principes sont tout à fait identiques à ceux de leurs frères, en quelque partie du monde que ce soit.

J'ai dit que le succès de la fête avait été complet. Cela doit cependant s'entendre dans le sens libéral ; car, je ne voudrais pas, pour tout au monde, que vous vinssiez à conclure de ces paroles que la majorité ni même un nombre marquant de Romains et d'Italiens s'y soit associé. Au contraire, de toutes les parties de l'Italie se sont élevées jusqu'au trône pontifical des protestations et des offrandes généreuses qui ont dû consoler le Saint Père, en lui montrant l'attachement que le peuple chrétien professe toujours pour sa personne. Du reste, vous pouvez penser qu'au Champ des fleurs tout spécialement, on n'avait rien négligé pour que la cérémonie semblât réunir l'assentiment général. Or, il est avéré que des deux cents quarante sept fenêtres et plus qui entourent le champ des fleurs, trente deux seulement étaient ornées. Et, dans le nombre il faut compter celles de l'école communale, et de deux débits de boissons qui, ayant construit des estrades dont les places étaient à louer, ne trouvèrent pas de locataires. Toutes les autres fenêtres étaient hermétiquement closes et veuves de tout indice de participation à la fête. Et, il en était ainsi dans le reste de la ville. D'ailleurs, jugez-en par les quelques extraits suivants que je fais aux journaux libéraux :

*Du Corriere della Sera* : " Les cléricaux ont tenu une conduite très prudente : quelques-uns sont restés chez eux ; un très grand nombre (*moltissimi*) se sont éloignés de Rome "..... " Dans la *via Nazionale* toutes les maisons étaient pavisées et gorgeaient de monde. Au delà de la place de Venise jusqu'au Champ des fleurs, peu de monde sur le chemin, peu de drapeaux, beaucoup de fenêtres closes. C'étaient les demeures des cléricaux. Le reste de la ville était à demi désert. Tout l'attrait était au Champ des fleurs "..... " Le gouvernement s'est abstenu complètement ; cela ne surprend pas ; mais il est surprenant que des ministres et des sous-secrétaires qui avaient dit ou laissé entendre qu'ils ne manqueraient pas, n'aient pas figuré, au moins comme personnes privées. "..... " Les socialistes formaient un noyau spécial ; ils avaient presque tous la cravatte rouge-noire. "

*Du Funfulla* :

" Nous avons vu beaucoup de dra-

peaux rouges, beaucoup de noirs, avec l'effigie de Satan qui, nous dit-on, appartient à l'Association anticléricale de Gênes, et aussi des rouges et noirs, des bleus, des verts, etc, etc. "

*De la Lombardia* :

" Le déploiement des forces fut grand. Il est venu à Rome des milliers de soldats, de gardes et de carabiniers en service. Les gardes étaient presque tous en bourgeois ; des bataillons entiers étaient échelonnés dans les rues et dans les cours des palais, spécialement au palais de Venise et sur les ponts du Tibre. Dans le Borgo et au Transtévère on rencontra à chaque pas des gardes, des carabiniers, des délégués, des troupes. "

En effet, tels sont ceux qui ont pris part à la fête, les soldats à la solde du gouvernement, les maçons, les socialistes, les courtisanes, toute la canaille et les esclaves enfin, mais d'honnêtes gens point, et Dieu merci, ils ne sont pas le petit nombre.

Je pourrais vous parler d'une foule d'incidents : ainsi on a joué la *Marseillaise* jusqu'à nausée,—c'est le *Corriere della Sera* qui l'affirme. On y a ajouté le *Çà ira*, et tout cela à l'exclusion des airs nationaux des autres pays, même de l'Allemagne, à l'exclusion même de la marche royale. On a dit que l'on savait mieux cet air que celui des autres nations. Pourtant, lors de la visite de l'empereur d'Allemagne à Rome, on nous a assez écoeuré de cet air allemand. Evidemment nos musiciens ont la mémoire courte, excepté pour la *Marseillaise*.

Mais je m'arrête, car je m'aperçois que je dépasse le cadre que je m'étais tracé pour cette lettre. Comme je l'ai dit en commençant, la chaleur est excessive et peu propre aux travaux littéraires. Le fait est qu'il n'y a guère que le Pincio où l'on puisse respirer un peu d'air.

### Un nouveau cas Guibord

Sous ce titre, le *Star* du 5 juillet annonce qu'un nommé, P. L. Macdonall, employé comme traducteur par le conseil de ville de Montréal, vient de mourir dans des circonstances analogues à celles qui ont accompagné la mort du malheureux Guibord. Macdonall faisait partie de l'Institut canadien ; de plus, selon le *Star*, il est mort sans sacrements et a même refusé de voir le prêtre. " Avec le consentement du curé Santenne, continue le journal anglais, la cadavre a été déposé dans le charnier du cimetière de Notre-Dame, en attendant la permission de l'archevêque de l'enterrer. " Et le *Star* fait ensuite cette réflexion sangrante : " On ne croit pas que cette permission soit refusée. "

Le *Star* ignore, évidemment, que la législature de Québec a voté une loi, il y a quelques années, tout exprès pour empêcher la répétition du scandale Guibord. D'après cette législation, l'Eglise catholique ne peut plus être contrainte par les tribunaux à donner la sépulture religieuse, en terre bénite, aux personnes qui meurent en dehors de son sein.

### CA ET LA

L'IGNORANCE DU STAR :—" Quarante prêtres des écoles chrétiennes, dit le *Star* du 5, sont arrivés à Québec pour la retraite annuelle. " Dans le monde entier, il n'y a pas un seul prêtre parmi les Frères des Ecoles chrétiennes. Et il ne peut y en avoir, la règle, très sage, s'y opposant. Il y a plusieurs choses que le *Star* ignore.

(1) NOTE DE LA REDACTION :—Nous ferons remarquer que depuis 1870 environ la Grande Loge du Canada n'a de juridiction que dans la province d'Ontario. Chacune des provinces a sa Grande Loge distincte, et il est question de changer le nom de la Grande Loge du Canada en celui de Grande Loge d'Ontario pour éviter la confusion.

**LA CONVERSION DE LA DETTE MUNICIPALE** :—Vendredi de la semaine dernière M. L. J. Demers, échevin et propriétaire des journaux dont M. Tarte se sert pour "acquiescer l'indépendance sous le rapport de la fortune" a proposé au conseil de ville d'autoriser M. le maire Langelier, actuellement en Europe, de négocier la conversion de la dette municipale, une affaire de plus de \$3,000,000. Dans son numéro du 5, l'Electeur a cru devoir appuyer le projet de M. Demers avec une chaleur et un lyrisme remarquables. La feuille libérale a des mots d'une naïveté étonnante: "La spéculation n'est pas à craindre," s'écrie-t-elle. Mais qui parle de spéculation? Qui songe à la spéculation? La spéculation est-elle seulement possible dans une ville qui a le bonheur de posséder dans ces murs des hommes comme MM. Langelier, Pacaud, Tarte et compagnie? Les singuliers bruits qui ont couru au sujet de l'aqueduc, du chemin de fer du Lac S. Jean et du règlement du "million" sont déjà oubliés par les contribuables. D'ailleurs, ces bruits n'ont-ils pas fait mentir le proverbe: il n'y a pas de fumée sans feu..... Du moins, dans les enquêtes qu'ils ont motivées, le bon public n'y a vu que du feu. Cela suffit.

L'Union libérale, même date, à un article cruel pour les partisans de la conversion. Cela se termine par le mot classique: *timeo Danaos et dona ferentes*. "Nous ne nions pas la compétence de l'hon. M. Langelier, dit-elle, mais en toute justice ne lui rendons pas le fardeau trop lourd." Joli euphémisme, en vérité. *Tu quoque Brute!* puisque les réminiscences classiques sont à l'ordre du jour.

L'article cruel de l'Union était signé Max, qui est le nom de plume de M. Blaise Letellier.

Dans l'Evénement du 5, une communication signée: *Les directeurs de l'Union libérale* désavouait ce "regrettable article sur la conversion de la dette municipale." Voilà des directeurs qui ne dirigent guère leur journal, ou qui se repentent facilement de leurs bonnes actions!

Bien que l'Electeur, le Canadien, l'Evénement, et même les "directeurs" de l'Union libérale se fussent déclarés favorables à la proposition de M. Demers, le Conseil n'a pas osé la voter..... car il y a des limites à la patience humaine, même chez les contribuables québécois.

On a proposé d'abord un amendement pour adjoindre au maire le trésorier de la ville et le conseiller McWilliams. Dans les négociations précédentes, le nom de l'échevin Hearn figurait avec les trois autres. Mais il paraît que M. Hearn est..... incommode. C'est pourquoi on aurait voulu le mettre de côté. Mais M. Hearn ayant dit carrément qu'on le mettrait de côté précisément parce qu'il est..... incommode, le premier amendement a été rejeté et remplacé par un autre, ajoutant le nom de M. Hearn aux deux autres. Ainsi, le maire aura trois amis pour alléger son "fardeau." Ce n'est pas ce que M. Pacaud et M. Demers voulaient. La colère du premier, surtout, est homérique. Mais que voulez-vous! "Trop de cuisiniers gâtent la soupe" dit un proverbe anglais. Aussi est-il probable que le Conseil ayant dû, pour empêcher une scène, nommer trop de cuisiniers, la soupe, c'est-à-dire la conversion, ne se fera pas maintenant.

A moins que M. Tarte ne se rende en Europe en qualité de cuisinier en chef! Alors ça pourrait faire.

La Justice du 8 dit qu'il circule déjà des bruits de *boodlage*. Que sera-ce donc tout à l'heure!

**CONVERSIONS** :—Les journaux anglais annoncent que Son Em. le cardinal Manning vient d'admettre dans le sein de l'Eglise sept ministres de la secte anglicane. *Laus Deo!*

**LES "SUISSES"** :—A l'assemblée générale des Presbytériens, tenue récemment à Toronto, il a été question de la perversion des Canadiens français. On le sait, ces braves gens se sont donné la mission d'évangéliser la province de Québec. C'est une œuvre moins périlleuse que de porter la bonne nouvelle chez les peuples sauvages. Les sectaires se disent contents de leur succès. Soixante colporteurs—comme ils les appellent—travaillent parmi nos populations, paraît-il, distribuant la littérature de la secte. Ils rencontrent moins d'obstacles que par le passé, trouvent plus de portes ouvertes. Voilà du moins, ce qu'affirme le "bureau de l'évangélisation des Canadiens-français" dans son rapport à l'assemblée générale. Il importe que nos compatriotes soient en garde contre ces colporteurs suisses.

**UN PEU MÊLÉ** :—M. le Docteur Stuart, rédacteur en chef du *Chronicle* et membre de l'Académie canadienne, a consacré naguère un long article à décrire les attractions de Québec et des environs. Parlant des Hurons de Lorette, M. Stuart affirme que ce sont "les descendants de ces anciens guerriers qu'il y a deux cents ans, donnèrent tant de tablature à Frontenac et à ses successeurs." Nous étions toujours sous l'impression que c'étaient les Iroquois qui étaient les ennemis des Français, non point les Hurons. Généralement, ces derniers passent pour avoir été les amis et les alliés de nos ancêtres. Mai, du moment que M. Stuart, membre de l'Académie canadienne, affirme le contraire, il n'y a qu'à se soumettre et à jeter toutes les histoires du Canada au feu.

**FAUTES A EVITER** :—"A huit heures a. m."—"A cinq heures p. m."—Voilà deux expressions que l'on retrouve sous la plume de presque tous nos écrivains canadiens, même des meilleurs; et pourtant ce sont deux expressions incorrectes. En anglais on dit: *a. m.* et *p. m.* pour *antemeridian* et *postmeridian*; mais en français on doit dire *avant-midi*, *après-midi*.

Nous prions les jeunes gens de l'Union libérale de ne pas écrire *trouble* pour *peine*.

**FANATISME PROTESTANT** :—Une dépêche de Winnipeg, Manitoba, mande que des fanatiques ont empêché le R. P. Drummond, S. J., de donner une conférence sur la question des jésuites, en faisant du tapage et en créant du désordre.

Les ennemis des jésuites ont tenu maintes réunions à Montréal, et personne ne les a molestés. Voilà la différence entre les catholiques et les protestants. Et après cela, ces derniers parleront encore de notre intolérance.

**DEPART DU PAPE** :—Les dépêches et les journaux répètent qu'il serait de nouveau question du départ de Léon XIII de Rome. Le S. Père songerait à se réfugier en Espagne. Toutes ces nouvelles doivent être prises *cum grano salis*.

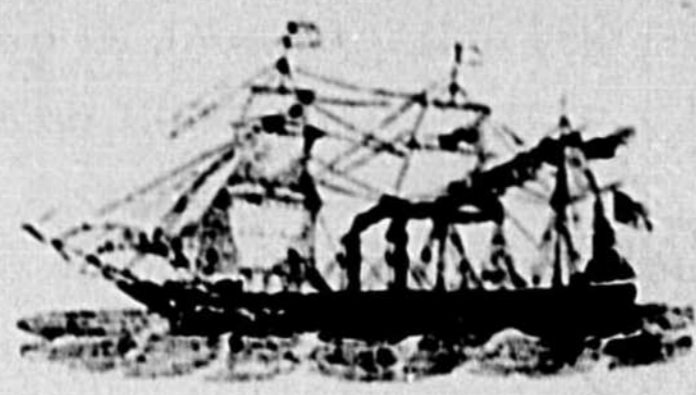
**A NOS ABONNÉS** :—L'administration adresse en ce moment des comptes à ceux de nos souscripteurs dont l'abonnement est expiré. Nous prions nos amis de vouloir bien répondre promptement à l'appel qui leur est fait.

**POUR RIRE**

Petit dictionnaire naïf fantaisiste:  
*Naïveté*.—La sœur de l'innocence et la cousine de la bêtise.  
*Oisif*.—Un animal qui broute le temps.  
*Obèse*.—Un individu qui se porte si bien qu'il ne peut plus se porter.  
*Rides*.—Les cicatrices de la vie.

Le révérend M. Provençal (Joseph-André), curé de St-Césaire, diocèse de St-Hyacinthe, décédé le 16 juin courant appartenait à la Société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS Ptre C. S.,  
 Secrétaire.  
 Archevêché de Québec.  
 21 juin 1889.



**Traverse de St-Romuald, Sillery et Québec.**

**LE VAPEUR "LEVIS"**  
 CAPT. L. DESROCHES.

A commencer le 8 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit :

DE ST-ROMUALD.	DE QUEBEC.
5 15 A. M.	6 00 A. M.
8 00 A. M.	9 00 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 00 P. M.	2 00 P. M.
3 00 P. M.	4 00 P. M.
5 00 P. M.	6 15 P. M.

**LES DIMANCHES**

2 00 P. M.	1 30 P. M.
5 00 P. M.	3 00 P. M.
	6 00 P. M.

Arrêtant au quai de Bowen à Sillery aller et retour. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec à 5.00 hrs. A.M. et à 7 hrs. P. M. Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

**TRAVERSE de L'ISLE D'ORLEANS**

**LE VAPEUR "ORLEANS"**  
 CAPT. BOLDEU

Le et après le 8 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE.	DE QUEBEC.
5 15 A. M.	6 15 A. M.
8 00 A. M.	9 15 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 30 P. M.	2 30 P. M.
3 30 P. M.	4 45 P. M.
5 30 P. M.	6 15 P. M.

**LES DIMANCHES**

1 45 P. M.	MIDI	1 00 P. M.
3 15 P. M.		2 30 P. M.
5 00 P. M.		4 00 P. M.
7 00 P. M.		6 00 P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

**Nos habitudes**

Toutes les personnes qui mènent une vie sédentaire et inactive sont plus au moins sujettes à des dérangements du foie et de l'estomac, lesquels, s'ils sont négligés, surtout dans un climat aussi changeant que le nôtre, entraînent des maladies chroniques et incurables. Une dose de *Pilules Anti-Bilieuses* du Dr Ed. Morin prise de temps en temps stimulera le foie régularisera les fonctions de l'estomac et des organes digestifs et par là même donnera de la vigueur à tout le système en général. En vente partout. Dépôt général: Dr Ed. Morin & Cie Québec.

**Pourquoi les malades ne se guérissent-ils pas ?**

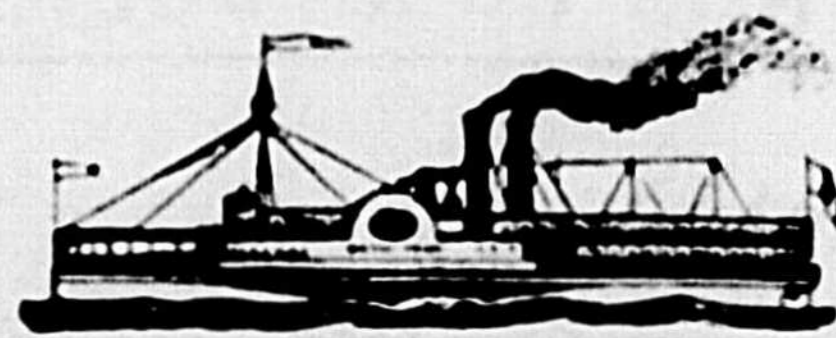
Voilà une question que l'on se pose très souvent, et qui est des plus faciles à résoudre. La raison pour laquelle les malades ne reviennent jamais à la santé, c'est tout simplement parce qu'au lieu d'employer les "Herbes" et les "Racines", tels que les anciens les faisaient autrefois, ils se servent de minéraux qui est très difficile de mesurer au juste la portée. Ainsi, telle personne pourra prendre deux grains de poison, tandis que telle autre mourra avec un demi-grain. Malades, ouvrez les yeux et constatez votre malheur. Sachez, qu'il y a encore des racines dans le monde, et que M. Racicot a trouvé le moyen de les préparer, de manière à guérir infailliblement toutes les maladies. Essayez ses Remèdes Sauvages faits avec des Herbes et des Racines et vous en serez convaincus.

N'oubliez pas l'adresse,

**J. E. P. RACICOT**

25, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

A Montréal, ces remèdes se trouvent au No. 1435, rue Notre-Dame, à Sherbrooke, No 9, rue du Pont.



**LIGNE de STE-ANNE**

**Vapeur "BROTHERS"**

A partir de Jeudi, 30 mai courant le vapeur laissera Québec tous les jours à 6 1/2 hrs. A. M., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

Le retour de Ste Anne aura lieu dans l'après-midi.

Toutes les sociétés religieuses et civiles qui voudront organiser des pèlerinages pourront engager ce VAPEUR à des conditions très avantageuses en s'adressant au Capt. du vapeur:

**ELZEAR FORTIER**  
 Capitaine.

**"CITIZEN"**

Compagnie d'assurance **CITIZENS**  
 SUR LE FEU, LA VIE ET LES ACCIDENTS

PRESIDENT : VICE PRESIDENT :  
 Hon. J. J. C. ABBOTT, ANDREW ALLAN, Ecr.  
 Q. C. P. C. Sénateur,  
 GÉRANT GÉNÉRAL :  
 GERALD E. HART, Ecr.

**RISQUES ACCEPTÉS AUX PLUS BAS TAUX** ET toute police sur le feu, la vie et les accidents, renouvelée par

**J. R. H. WHITE,**  
 Agent pour Québec et ses environs,  
 125, rue Saint-Pierre

**Agents demandés partout**

Cet offre est bon pour 60 jours, et nous le faisons afin d'avoir de bons agents qui introduisent nos montres, et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ordonnent de fortes quantités; nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre s'engageant à essayer de faire des ventes pour nous avec l'imminente catalogue que nous envoyons gratis avec chaque montre. Sur réception de 50 en timbres, comme garantie de bonne foi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si toutes satisfaites et tel que représenté, vous pourrez payer la différence, \$5.00 et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le boîtier est garanti en Orrod solide, un métal qui ne peut être reconnu de force que par des experts; richement gravé, soignée dans toutes ses parties, verre français, et garanti pour 20 ans. Le mouvement est importé, monté à la main, ajusté et réglé et complètement garanti. En prenant soin un peu, cette montre durera toute votre vie. C'est votre dernière chance d'avoir une montre de \$50 pour \$5.00, et une pour rien si vous nous en rendez. Adressez-vous à **A. C. ROEBUCK & CO., 87 & 89 Adelaide St. East, Toronto, Can.** Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer le montant complet car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or double. Ne laissez ce journal.

**PRIX DE VENTE, \$5.00**

**Simple Free**

**LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC**

(Ancienne maison METHOT fondée en 1808)

**Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer**

**FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET D'EDUCATION**

**Successeurs de BEAUDET & CHINIC**

**COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL**

Propriétaires des quatre maisons suivantes :

- CLOUTERIE VENTADOUR
- FABRIQUE DE MOULANGES
- ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE
- BUREAUX ET MAISON DE VENTE

Stock universel et complet  
 Marchandises de qualité supérieure

**Prix sans précédents à Québec**

TELEPHONE : 48



Toutes sortes de voitures en mains, telles que Buggies, Phaetons, Charrettes. Bon marché, élégance et de première qualité, aussi wagons pour la ferme express et instruments agricoles. Lorsque vous aurez besoin d'un buggy vous trouverez des avantages en achetant chez moi.

P. T. LEGARE,  
177, RUE ST-PAUL,  
ANCIENNE MAISON DE M. C. SANSOM QUEBEC.

**POUR LA SAISON DU PRINTEMPS !**

**CHAPEAUX ! CHAPEAUX !**

**AUSSI : Un assortiment complet et des plus variés de**

**TWEEDS**

**DEPUIS 25 Cts EN MONTANT**

— CHEZ —

**F. X. LEPAGE**

**53 Rue de la Couronne St Roch Quebec**

**RUBANS.**  
POUR LE QUART DU PRIX  
**1 CAISSE** }  
**JERSEYS** } valant \$1.50 à 2.50  
pour 75 Cts.  
**L. A. FORTIN,**  
105-107-109 et 111, Rue St-Joseph, St-ROCH.  
— 1 CAISSE —  
**JERSEYS** } Valant \$2.50 à 5.00  
pour \$1.25  
POUR LE QUART DU PRIX  
**BUBANS**

**PHARMACIE ST. ROCH.**

**AUX CULTIVATEURS !**

**CHANCE DE FAIRE DE L'ARGENT**

Primes accordées aux plus beaux produits provenant des graines que nous vendons

La célèbre "PHARMACIE ST-ROCH," (Voisine du magasin de Hautes Nouveautés de M. Z. Paquet, si bien connue du public,) vient inaugurer un système profitable, par lequel les intérêts de la classe agricole sont particulièrement en jeu. En effet, cette pharmacie a importé des pays réputés les plus productifs, un lot considérable de graines, entre autres, les suivantes, pour lesquelles des prix sont attachés.

**POUR LE PLUS BEAU CHOUX, \$10.**

**LE PLUS BEAUNAVET, \$5.**

**LE PLUS BEL OIGNON, \$5.**

P. S.—Il est bien entendu que ces prix seront payables en argent. Toute commande sera remplie et expédiée sans délai.

**DR. S. LEFRANCOIS**

**161 RUE ST. JOSEPH  
ST. ROCH, QUEBEC**

**R. LAVOIE & CIE**

**MARCHANDS DE FER**

116, Rue St Joseph St-Roch  
Quebec.

Toujours en magasin, un assortiment complet de

Vitres, Peintures, Huiles, Vernis,  
Fournitures de Maisons, etc.,

Accessoires de chasse et de  
peche une specialite.

Prix moderes.

Une visite est sollicitée

**Nouvelle Fonderie**

HONORE BRUNO, fondeur, a ouvert, le 16 mai, aux coins des rues Grant et de la Reine, St-Roch, Québec, une fonderie, où il exécutera toutes commandes sous le plus court délai.

— FONTE de Première Classe —  
PRIX MODERES

Une visite est sollicitée.

**HONORE BRUNO,  
FONDEUR**

Coin des rues Grant et de la Reine  
SAINT-ROCH.

**GERVAIS & HUDON,**

IMPORTATEURS.

**D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

(De France, d'Allemagne et des Etats-Unis)

— AUSSI —

**D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE**

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CIE, (Le favori des Artistes.)

WM. BELL & CIE.,

DOMINION & CIE.,

MASON & RISCH,

SCHEIDMAYER & CIE, Etc.

**COUCHETTES  
EN FER**

**COFFRES  
DE SURETE**

Paillasses  
a Ressorts

Vitrines  
de Comptoir

MATELAS en Laine.

MACHINE a Tordre

— AINSI QUE LES HARMONIUMS SUIVANTS —

WM. BELL & CIE.,

DOMINION & CIE.,

THOMAS & CIE.,

SCHEIDMAYER & CIE., ETC.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie. ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie. a 38 années d'expérience dans la fabrication des pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNEES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N.Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses armoires munies de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques.

Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODELES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKEL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMELIORATION IMPORTANTE,

au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIÈRES ont été SUPRIMÉES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve donc dans aucune autre instruments.

Les pianos Heintzman & Cie. ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique.

Le FINI parfait.

La SONORITE nette et pure.

La TOUCHE élastique et souple.

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux

des Harmoniums de Wm. Bell & Cie. sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITES MUSICALES.

AUSSI.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînement vertical.

Les dernières publications musicales recues chaque semaine.

**Gervais & Hudon**

219 Rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

Telephone No. 273

**LA CANADIENNE**

Compagnie d'assurances sur la vie

CAPITAL : \$300,000, DEPOT AU GOUVERNEMENT \$25,000

Siège social : 13 côte St Lambert, Montréal.

Succursale à Québec : 138 rue St Joseph, St Roch.

Cette compagnie étant la seule canadienne-française et catholique du pays, mérite l'encouragement de nos compatriotes. Les taux sont très modérés. Cette compagnie outre les systèmes ordinaires, en a deux autres nouveaux ; les **debentures** et la **classe ouvrière**. Ce dernier système comprend l'assurance en cas de mort naturelle ou accidentelle et une indemnité de \$5 par semaine, en cas d'accident, en une seule et même police. Quant aux **debentures**, l'assuré ne paie que jusqu'à l'âge de 55 ans, puis reçoit \$50 par \$1000, par année, jusqu'à concurrence du montant de l'assurance.

Les Canadiens-français, avant de s'assurer dans une compagnie étrangère, devraient étudier nos systèmes et nos taux.

"Le patriotisme ne consiste pas seulement à fêter la St Jean-Baptiste mais de plus et surtout, à encourager nos institutions canadiennes-françaises". (Extrait du discours de l'hon. M. Laurier au banquet de la St I.-B' 25 Juin 1888).

Hon. J. C. Lavolette, président.

F. X. Moisan, vice-président

F. N. Belcourt, Sec. et Dir

P. H. A. Caron, Inspecteur

et Gérant de la Succursale.

Bons Agents demandés

**DON BOSCO**

Seul ouvrage autorisé par les Salesiens.

Prix : \$1.00

EN VENTE CHEZ

L. DROUIN & FRERE

Libraires et Imprimeurs  
96, RUE SAINT-JOSEPH, 96  
ST-ROCH, QUEBEC.

**D. HENAU H C. S.**

NO 1608 CHAMBRE 23

RUE NOTRE-DAME

MONTREAL



## L'EAU ST-LEON

c'est la vie; elle donne de la vigueur et rétablit la santé. En voulez-vous une preuve? Ecoutez M. Charlebois, conducteur sur le C. P. R.

Depuis quelques années, j'étais victime de la dyspepsie, je n'avais pas d'appétit, ne digérais qu'un peu de pain et d'eau et étais attaqué de la maladie de rognons. Je bus de l'eau St-Léon chaude et maintenant j'ai recouvré la santé, et cela grâce à l'eau minérale de St-Léon.

### L'AME SAINTE

Ouvrage traduit de l'italien par l'abbé Fourot

Pratiques, etc. pour chaque jour de l'année.

par

le Père Gabriel-Marie Fulconis

Mort en odeur de sainteté à la Chartreuse de Notre Dame des Prés, en France

auteur de plusieurs autres ouvrages sous presse

Fondateur de la Sainte Union

dans les cœurs sacrés de

Jésus et de Marie

Paris Œuvre S. Paul, 6 rue Cassette

## LIBRAIRIE ST-ROCH

Nous avons l'honneur d'informer les  
**Messieurs du Clergé**

LES COMMUNAUTES  
RELIGIEUSES

— ET —

LES MUNICIPALITES  
SCOLAIRES

Que nous avons toujours en magasin, un assortiment général d'articles de librairie consistant en :

Livres de Prières, livres Classique en Français et en Anglais, Papeterie, Enveloppes, Livres Blancs, Registres, Cahiers, Livres de Cotisation pour les Municipalités Scolaires, fournitures d'Ecole, vin de messe, cierges, hosties, encens et veilleuses

Nous vendons tous ces articles à des prix et à des conditions très avantageuses, escompte alloué pour achat au comptant.

— AUSSI —

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin.

## L. Drouin & Frere

LIBRAIRES & IMPRIMEURS  
96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH  
**QUEBEC**  
TELEPHONE 421

A VENDRE

CHEVAUX Normands, Percherons  
Bretons.

BETAIL Ayrshire.

COCHONS Berkshire et Chester-Blancs,  
VOLAILLES Plymouth-Rock.

## LOUIS BEAUBIEN

Ferme Outremont, près Montréal,  
Bureau à Montréal : 30 Rue St. Jacques

## A. Marcotte

—RELIEUR et REGLEUR—

28 Cote Lamontagne Haute-Ville  
**QUEBEC.**

Fabriqueur de Livres blancs car-  
tes montées sur toile et  
vernies

RELIEURE DE TOUTES SORTES

Exécutées sous le plus court délai.

## Pharmacie LaRue

Coin des Rues St-Joseph  
et de l'Eglise

### Pommade Solari

Les rapports des autorités médicales nous ayant fait connaître qu'il existes dans nos villes et nos campagnes, presque à l'état épidémique, une maladie vulgairement appelée "Gratelle," QUI SE MANIFESTE PAR UNE DEMANGAILSON INTENSE DE LA PEAU et fait endurer aux personnes qui en sont atteintes un malaise insupportable, nous croyons de notre devoir de venir en aide à ces malades en leur indiquant la POMMADE SOLARI qui, en trois applications, opérera une guérison certaine.

Les résultats obtenus sont des preuves incontestables de son efficacité.

PRIX : .....50 CENTIMS

En vente partout.

Alexandre LaRue,  
PHARMACIEN CHIMISTE

—SEUL PROPRIETAIRE—

Coin des Rues St-Joseph et de l'Eglise  
SAINT-ROCH QUEBEC

Les boîtes ne portant pas le nom des propriétaires seront réputées contrefaites.

Expédiée par la poste sur exception de 52 cts.

TELEPHONE, 382

## A VENDRE

200 bancs de 4 places, pour église, immités en chêne. Prie-Dieu en frêne, et moulures en noyer noir, situés et visibles dans la chapelle de la Congrégation de Saint-Roch.

Prix réduits et conditions faciles. S'adresser à

J. & J. VALLIERE

— MEUBLIERS —

374, Rue St Joseph St Roch  
Quebec



## EAU DIVINA

Autre certificat

M. Z. ROGER, 295 Rue St. Joseph propriétaire de L'Eau Divina.

Je soussigné, certifie qu'ayant souffert depuis un an de plusieurs maladies graves, j'ai éprouvé un mieux considérable par quelques doses de l'eau minérale, appelé DIVINA. J'en conseille l'usage à mes amis.

NORBERT RUEL.

## J. & W. REID

FABRICANTS DE PAPIER

124 RUE ST. PAUL 124  
QUEBEC.

## 4 MOULINS

TOTAL FABRIQUE 18,000 lbs PAR JOUR 8 TONNES et DEMIE

MOULIN DE LORETTE.—Feutre pour toit à lambris et tapie papier à envelopper Brun et Manilla papier pour journaux et livres, 10,000 lbs par jour.

MOULIN DU PONT ROUGE—Pulpe en bois et carton bois pour boîtes 2,500 lbs par jour.

MOULIN DE PORTNEUF—Pulpe en bois pour boîtes et carton d'Amiante, 2,500 lbs par jour.

MOULIN DE STE-ANNE—Carton cuir et carton bois pour boîtes et aussi pulpe en bois, 2,500 lbs par jour.

## SAMUEL BEDARD

Horloger et Bijoutier

A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE

241 RUE ST PAUL PALAIS

Vis-à-vis la gare du Pacifique, Québec.

### GRANDE ASSORTIMENT

Ayant reçu dernièrement un assortiment considérable de bijoux de toutes sortes des principales maisons d'Europe et des autres grands centres américains, le soussigné a dû agrandir son établissement à cet effet.

Nous donnons ci-joint une liste des prix de quelques articles, afin de donner une idée du bon marché auquel ces bijoux seront détaillées.

### Lisez et jugez!

LUNETTES, 5 cents en montant, pour toutes les vues

Grand choix de PIPES en bois depuis 10 cents en montant.

MONTRES en nickel de \$2.50 en montant.

MONTRES en or (dix quarats garantis) à remonter, depuis \$14 en montant.

La liste des articles serait trop longue pour en énumérer tous les prix; qu'il suffise de dire que le coût des autres articles est en proportion de ceux mentionnés plus haut.

Le plus grand assortiment d'ACCORDEONS de la célèbre manufacture Impériale.

JONCS, BAGUES, PENDANT-D'OREILLES, etc, etc, à des prix sans précédent.

Profitez du bon marché, ça ne dure qu'un temps.

Une visite vous en convaincra.

## PRIMES AUX ABONNES

A ceux qui nous feront tenir le prix de deux nouveaux abonnements pour un an, soit quatre piastres (\$4) nous offrons l'un des volumes suivants: *Le Libéralisme est un péché*, par Don Sarda; *Le Roman d'un Jésuite*, par G. de Bengny d'Hagerue; *L'Idée du beau dans la philosophie de Saint Thomas d'Aquin*, par P. Vallet, ou bien encore l'un quelconque des ouvrages, en un seul volume, de la collection de Paul Féval.

Pour trois abonnements aussi payés d'avance, nous donnerons l'un des volumes suivants: *Histoire de la philosophie* par P. Vallet, *La Vérité en pratique* ou *Etudes sur le pouvoir dans la société*, par J. T. Senigon; *Mélanges*, 1er volume, par J. P. Tardivel; *Satan & cie* par Paul Rosen; le *Radicalisme de la vérité*, par J. Bareille, ou un volume des célèbres conférences du Père Félix.

Enfin, pour cinq abonnements nous offrons soit la vie de Garcia Moreno, soit celle de Dom Bosco.

Pour gagner ces primes on devra cependant, trouver le nombre d'abonnés requis dans l'espace de trois mois, à partir de la date du premier abonnement envoyé.

Nous tiendrons compte de chaque nouvel abonnement ainsi reçu, et nous enverrons la prime dès que le nombre fixé pour chacune d'elles aura été atteint.